

REGLEMENT

Article 1 : L'association « Racing Club David Barats » dont le siège social est situé au 7 Hameau de l'Aumette, 64530 PONTACQ, organise le **Samedi 28 Novembre 2015** à partir de 9h, l'épreuve sportive caritative "La Moustachu".

Article 2 : « La Moustachu » est composée d'une course sur route et sentiers, de 10km (départ 10h30) et d'une marche solidaire (non classée, non chronométrée) de 8km (départ 9h). Elle est ouverte aux personnes nées avant 1998 (Junior, Espoir, Sénior, Vétéran).

Article 3 : Les droits d'inscriptions s'élèvent à 10€ et les bénéfices de la journée seront entièrement reversés à l'association Movember Europe.

Article 4 : Les concurrents devront fournir pour la course lors de l'inscription, soit un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an, soit une licence sportive FSGT, FFA, UFOLEP, UNSS ou FSCF, FF triathlon.

Les inscriptions se feront:

- par courrier: bulletin d'inscription + photocopie licence ou certificat + règlement à "Racing Club David Barats", 7 hameau de l'Aumette, 64530 Pontacq
- par mail : bulletin d'inscription + certificat médical (règlement le jour de la course) à : assorcdb@gmail.com

Nombre de coureurs limités à 500 sur l'ensemble de l'épreuve.

Article 5 : La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours envers les organisateurs. Les concurrents se doivent secours et entraide.

Article 6 : L'épreuve est couverte par une police d'assurance souscrite par les organisateurs.

Article 7 : Le port du dossard est obligatoire, visible sur la poitrine. Un ravitaillement et des points de contrôle sont prévus sur le parcours. Tout abandon sera signalé aux bénévoles situés aux différents points de contrôle.

Article 8 : Par son engagement, tout coureur autorise les organisateurs ou ses partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître.

Article 9 : Vous participez à une course nature donc respectez les lieux en ne jetant pas de détritus ou d'affaires personnelles au sol.

Article 10: Il est interdit de se faire suivre par un VTT ou un coureur à pied et/ou marcheur non inscrit à la course

Article 11 : Par son engagement, tout coureur autorise l'Association RCDB ou ses partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

FICHE D'INSCRIPTION



Nom:

Prénom:

Date de Naissance: / /

Sexe: Homme Femme

Club:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Tel:

E-mail: @

Je participe à :

La Course à pied de 10km OU La Marche solidaire de 8km

Pour la course à pied seulement, je fournis un certificat médical « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » (datant de moins d'un an) OU photocopie de licence FFA, UFOLEP, SGT, UNSS, FSCF, FF Triathlon

Etablir le chèque de 10€ à l'ordre de « Racing Club David Barats » et adresser le dossier complet:

par courrier à "Racing Club David Barats", 7 hameau de l'Aumette, 64530 Pontacq
ou par mail : bulletin d'inscription + certificat médical ou licence (paiement le jour de la course) à : assorcdb@gmail.com

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la Moustachu et de m'y conformer. J'accepte que la responsabilité de l'organisation ne pourra être engagée en cas d'accident ou de maladie relatifs à cette épreuve.

Fait à: Le:

Signature obligatoire

